Procès-verbal

BUREAU TERRITORIAL
Mardi 9 Janvier 2024 – 17h30 – Visioconférence/Présentiel

**Présidence** : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Jocelyn BROUSSE, Francis CAZENEUVE, Pierre CROS, Julie CUMINETTI, Daniel FABRE,
Jean Claude LEGENDRE, Alain MACCHION, Jean Yves MOURET Alain PALAUSSE, Marie-Dorothée PEREZ, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI.

Membres excusés : Daniel COLLET, Christophe GIL, Antoine MARTINEZ, Alain MARTINIE, Bernard PUJOL, Bernard VAUR.

Assistent : Pierre CIBOT, André LAUR, Eric PLANES, David ROSICH.

---

Ouverture de la séance à 17h30

## Communication du Président

Le Président ouvre la séance et présente ses meilleurs vœux à tous les participants.

Il fait part des décès de Cédric ROSALEN, ancien joueur notamment du RC Narbonne et licencié à Corbières XV et de Marc DESCLAUX, ancien arbitre et membre de la Commission des Arbitres FFR. Il adresse ses plus sincères condoléances aux familles et amis.

Le Président parle de l'implication de la Ligue Occitanie dans l'organisation de la rencontre U20 France/Italie à Béziers, le cadre ne semble pas très défini. Il demande à André LAUR de de questionner officiellement au nom de la Ligue les services fédéraux lors de la prochaine réunion des Présidents de Ligue.

Le Président a été alerté par le club de AUCH sur l'excentricité de la compétition des « Espoirs » de Nationale (2éme phase). Il fera remonter les problèmes auprès de la FFR.

Florian GRILL viendra remettre la médaille d'Or de la FFR à André LAUR le 27 janvier à Saint Juery.

Les nouveaux statuts FFR ont été transmis par l'avis hebdomadaire n° 1149.

Le Président demande à David ROSICH de donner des précisions sur le plan de performance de l'arbitrage reçu au travers de l'avis hebdomadaire n°1148. David ROSICH dit que ce plan a été fait pour les arbitres professionnels de Top 14 et Pro D2 pour la plupart sous contrat avec un fixe mensuel. Les conséquences pour le secteur amateur sont que l'on ne peut les désigner sur des matches de Ligue sans se déclarer travailleurs indépendants ce qui sous-entend de devoir s'acquitter de charges salariales.

Le Président intervient sur la tenue des arbitres lors des rencontres de la Ligue. Certains ne portent pas les maillots avec les partenaires de la LOR. Alain DOUCET demande à David ROSICH de faire un nouveau rappel avant sanction.

Le Président DOUCET concernant le remise des dotations aux écoles de rugby souhaite qu'elle se fasse en parfaite harmonie avec tous les acteurs (CD, élus, CTC..). Julie CUMINETTI précise que la livraison dans les CD s'effectuera dans la semaine du 22 janvier.

Un séminaire des Présidents de CD a lieu les 12 et 13 janvier à Souillac. Alain REY précise les objectifs de ce séminaire étaient de faire un bilan de l'activité des CD et d'inventorier les missions et les actions que les CD peuvent mener dans l'avenir pour permettre de préparer les prochaines échéances.

Sélections départementales U19 : Christian ABEILHE et Alain REY donnent leurs points de vue sur la participation des joueurs de 3éme année (8) et de l'interprétation du règlement.
Le Bureau Territorial décide de ne pas limiter la participation aux joueurs nés en 2005 ayant joués en équipes séniors. (Pour 16 ; Abstention 1 ; Contre 1).

## Validation PV

Jean-Yves MOURET propose à validation le procès-verbal du 24-10-2024.
Les membres présents du Bureau valide à l'unanimité le procès-verbal.

## Situation GRUISSAN

René BES et Max SANTA reviennent sur le projet de construction de l'IREF avec la Mairie de Gruissan, et porte à la connaissance du Bureau d'une opportunité d'achat d'un bâtiment qui a été préempté par la Mairie, situé face aux algecos de l'IREF actuel. La Mairie propose un contrat de location un bail immobilière de longue durée (15 ou 20 ans).
Pierre CROS dit qu'un business plan doit être monté en fonction des éléments fournis par la Mairie afin de savoir si les aménagements sont à la charge de la Ligue ou la Mairie. Autre point à voir, la nécessité de renforcer les structures. Une vision économique est nécessaire.
Le Bureau Territorial donne pouvoir à René BES et Max SANTA (Pour 17 ; Abstention 1) pour continuer les discussions avec la mairie de Gruissan sur ce dossier.

## Epreuves

**Séniors** (Rolland SORMANI)

Point d'avancement sur le championnat.

A la demande du Président DOUCET de proposer aux clubs non qualifiés de R3 un challenge, la commission étudie un projet pour leur permettre de continuer la saison. Un premier questionnement a été adressé aux clubs, sans réponse à ce jour.

La Commission a accordé le report des rencontres de Corbières XV suite au décès de Cédric ROSALEN.

**Jeunes** (Christian ABEILHE)

Avancement de la compétition.

Christian ABEILHE fait part des suspensions de terrain et matches à huis clos pour donner suite à décision de la commission de discipline. Le problème se pose quand des équipes évoluant en compétition U16 et U19 sont jumelées. Seront concernés pour suspension de terrain 4 clubs sont concernés à ce jour (Thuir, Colomiers, Tournefeuille et Beaumont de Lomagne), match à huis clos jusqu'à la fin de la saison sportive de Fleury.
Le bureau décide l'extension de la sanction à l'équipe jumelée dans le cas de suspension de terrain ou de huit clos.

**Féminines** (Dorothée PEREZ)

Incident de comportement signalé après la rencontre féminine du 10 décembre de la part des joueuses de FCTT et relayé sur les réseaux. Le Secrétaire Général fera une saisine auprès de la Commission de Discipline.
Le match retour sera classé match à risque.

Point d'avancement de la compétition.

Rassemblement de la sélection cadettes à Aucamville en vue de leur participation au Championnat de France qui se déroulera au moins de mars à Le Pontet (à côté d'Avignon).

Dorothée PEREZ demande la possibilité d'obtenir pour les nouveaux clubs une dotation en équipement. La proposition sera étudiée avec la trésorerie et ce conformément au budget accordé à la Commission Féminine.

## Ecoles de rugby

Julie CUMINETTI fait le point des dossiers.

Dotations écoles de rugby : Les dotations de matériel vont être acheminées vers les Comités Départementaux courant janvier. Les dotations comprennent par écoles de rugby : 40 plots, 20 chasubles, 9 ballons en mousse, 1 ballon taille3 et 1 ballon taille 4.
Une dotation arbitrage de chasubles et sifflets pour les minimes par CD est également prévue. Le Président DOUCET souhaite que cette opération de remise soit faite en présence des CTC des terroirs concernés et élu(e)s.

Réunions avec les responsables de secteur le 15 janvier et le 18 janvier avec les référents départementaux.

Dates du Festi kids : M8 le 27 avril, M10 le 23 mars.
En raison du séminaire technique prévu le 27 avril, il est prévu de regrouper les 2 catégories sur la date du 23 mars.
Récompenses, goûters avec les partenaires habituels, dotations (gourde shampoing) sont prévues.

Tournoi Groupama : annoncé dans le Lot, Julie précise qu'aucune décision n'a été entérinée à ce jour par la commission.

Rappel des dates des tournois Languedoc et Bigorre le 24 février, Batigne le 20 avril.
Sur le tournoi Batigne, Alain REY rappelle les problèmes d'interprétation de l'année dernier sur la catégorie d'âge. Le projet de règlement sera éclairci sur ce sujet et transmis, sous le contrôle d'Eric PLANES, à Sébastien LAPASSET pour diffusion aux CTC.

## **Commissions Régaliennes** (Annexe 1)

Jean-Claude LEGENDRE fait le point des dossiers et sanctions à mi-saison.

Discipline Seniors
Fin de la phase aller : 226 Dossiers Personnes Physiques - 50 Dossiers Clubs.
On constate une augmentation de sanction pour jeu dangereux et pour le non-respect des obligations de fonctions et infractions verbales.

Discipline Jeunes
Fin de phase aller :
107 Dossiers Personnes Physiques
41 Dossiers Clubs
Stable ou en diminution.

Discipline Féminines

| Compétitions | Rencontres | Jaunes | MSA | Cartons Rouges AM | Dossiers Clubs |
|---|---|---|---|---|---|
| Régionales +18 | 62 | 30 | 1 | 0 | 1 |
| Régionales M18 | 72 | 19 | 2 | 0 | 0 |
| Fédérale 2 | 71 | 58 | 7 | 5 | 1 |
| Total | 205 | 107 | 10 | 5 | 2 |

Litiges fin de phase aller

16 réunions de la commission.
Réclamation en large diminution.
58 dossiers contre 64 à N-1.

Aucun dossier en appel.

## Les effectifs (Annexe 2)

André LAUR présente les effectifs au 31 décembre en comparaison à N-1.
On note une augmentation de 10% au global et 5% par rapport aux effectifs de fin de saison passée (30/06/23). La progression est plus faible en M14 par rapport aux autres catégories chez les ados.
Les effectifs par département et par catégories sont communiqués. Des augmentations sont enregistrées avec des variations d'un département à un autre.
Effectifs loisir sont toujours en progression (+1052 par rapport à N-1).
Effectifs M18F très important par rapport à l'effectif senior qui pourraient lors des montées en catégorie supérieure +18 générer des difficultés compte tenu du nombre de structures existantes. Une réflexion est à mener d'ici le mois de septembre pour rééquilibrer la situation.

Intervention de Dorothée PEREZ pour justifier le travail de la commission féminine en matière de développement.
Le Président DOUCET souhaite qu'un groupe de travail de la commission féminine soit mis en place avec les CTC et CD pour établir un bilan et une stratégie de développement de transition entre les cadettes et les seniors.

## Tournée des terroirs

Le Bureau Territorial prend la décision de mettre en place la tournée des terroirs fin janvier début février.
Les CTC, par l'intermédiaire Eric Planes, auront la charge de se mettre en relation avec les clubs de leurs terroirs pour planifier une date et un lieu.
Les dossiers spécifiques seront décidés et soumis rapidement.

## Situation financière (Annexe 3)

Pierre CROS présente la situation financière des 13 Comités Départementaux telle que transmise à la FFR. Quelques problèmes sur l'année ou l'année antérieure pour certains départements.

Pierre CROS parle du contrôle URSSAF qui suit son cours.

Situation intermédiaire au 31 décembre en cours. Pierre CROS demande le dépôt sur la GED des factures qui seraient encore en instance et de renseigner Eurécia afin d'avoir un point estimé de sortie au 31/12 le plus précis possible.

Point du dossier d'accessibilité PMR, la tendance chiffrée à 40.000€ HT à minima de frais de structure hors frais de TVA, étude de sol, demande de dépôt du permis des travaux.

## Questions diverses

La remise des blazers aux RF féminines aura lieu le 23/01 à 19h à la Ligue.

Dossier « Job dating » en collaboration avec « France Travail » sur les communes d'Auch, Lavelanet, Saint Girons, Blagnac et Perpignan. Les clubs locaux seront sollicités.
Sur Perpignan une proposition sera faite à l'USAP et au CD66.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.

Le Secrétaire Général
Jean-Yves MOURET
_____